

LE MOT DU MAIRE



Chers Vissoises et Vissois

Une page s'est à nouveau tournée. L'année 2016 fut encore marquée par de nombreuses guerres dans le monde et des attentats sur notre sol à Saint-Étienne-du-Rouvray avec l'assassinat du Père Hamel, et à Nice avec l'attaque le 14 juillet d'un terroriste au volant d'un camion, tuant 86 personnes et en blessant plus de 400 ; également ceux de Bruxelles et de Berlin. Tous ces horribles actes essaient de diviser nos sociétés et de changer nos modes de vie. Face à cela, nous retiendrons l'image de Paix donnée par la Chancelière Allemande et le Président de la République qui, main dans la main, ont ravivé le 29 mai, la flamme du souvenir, cent ans après la bataille de Verdun.

Dans le monde, d'autres catastrophes naturelles sont survenues, notamment en Italie avec de terribles tremblements de terre : près de 300 personnes tuées dans la région du Latium mais aussi, Haïti une nouvelle fois au cœur du cyclone après le séisme de 2010 qui dévastait le pays le plus pauvre des Caraïbes. À peine reconstruit, le voilà secoué par l'ouragan Matthew, 1000 personnes périssent.

Pour notre pays, nous n'avons pas eu à subir de tels éléments dévastateurs. Cependant, certains d'entre-nous ont été frappés par des phénomènes climatiques. En effet, 2016 fut l'année la plus chaude jamais enregistrée depuis 137 ans. Le coupable au-delà du réchauffement planétaire, s'appelle « El Nino » du nom du courant chaud du Pacifique, qui revient à des intervalles irréguliers et qui chaque fois, bouleverse la météo aux quatre coins du monde. Après un hiver le plus chaud depuis 1900 en France, le printemps fut très arrosé, plutôt frais et peu ensoleillé ; la fin mai a été marquée par un passage fortement pluvieux, avec des cumuls de pluie exceptionnels provoquant crues et inondations dans certains secteurs. Cette pluviométrie excédentaire de plus de 25 % a placé ce printemps parmi les plus arrosés des 50 dernières années. Ces conditions extrêmes ont engendré les plus mauvaises récoltes depuis plus de 30 ans et affecté tout particulièrement celles des céréales.

Enfin, sur le plan géopolitique, nous retiendrons l'élection du nouveau Président Américain Monsieur Donald TRUMP et le vote du Royaume Uni pour sa sortie de l'Europe « le BREXIT ».

Dans notre nouvelle région des « Hauts de France » dont le Président élu est Monsieur Xavier BERTRAND, nous retiendrons le démantèlement du plus grand bidonville d'Europe à Calais où plus de 7000 migrants ont été évacués dans les 450 centres d'accueil créés dans toute la France.

Entre-temps, nous avons aussi connu des moments de fête, de bonheur, notamment lors des Jeux de Rio et de l'Euro 2016 où l'équipe de France finaliste a échoué de peu à la 1^{ère} marche du podium !

En ce qui concerne notre commune, de gros travaux de voirie ont été réalisés rue de l'Offusée, rue de Boiry, rue de Chérisy et, en fin d'année, le Conseil Municipal a confié le service de distribution d'eau potable à Noréade, la régie du SIDEN-SIAN. Vous trouverez tous les commentaires et explications dans les pages suivantes de ce bulletin. De nombreux projets sont à l'étude et certains vont se concrétiser, tout particulièrement ceux de la rénovation et de la mise en sécurité de l'Église, de la mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite de la Mairie, de la modernisation de l'éclairage public dans le cadre des économies d'énergie.

Ces travaux importants sont possibles grâce à la bonne situation financière de notre commune et les subventions conséquentes obtenues auprès de nos partenaires institutionnels : État, Région, Département.

Je terminerai ces quelques lignes en remerciant les élus et le personnel municipal qui contribuent chaque jour au bon fonctionnement des services.

Enfin, je salue chaleureusement les nouveaux habitants, les nouveaux commerçants et professions médicales, paramédicales, ainsi que toutes les associations qui contribuent à notre bien-être.

En ce début d'année, je vous souhaite Chères Vissoises, Chers Vissois, une très bonne année 2017, que celle-ci vous apporte Santé, Joie, Bonheur et succès.



Christian THIÉVET

SOMMAIRE

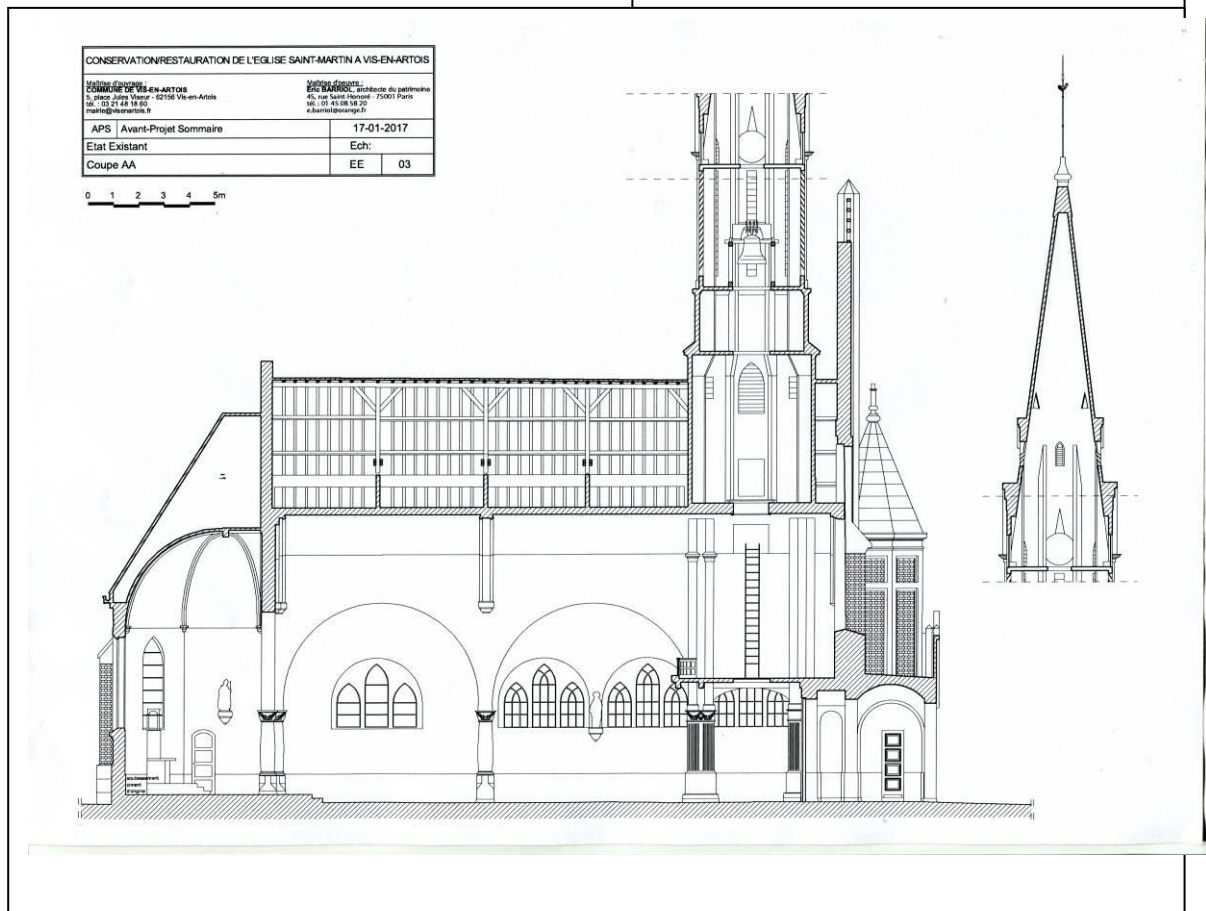
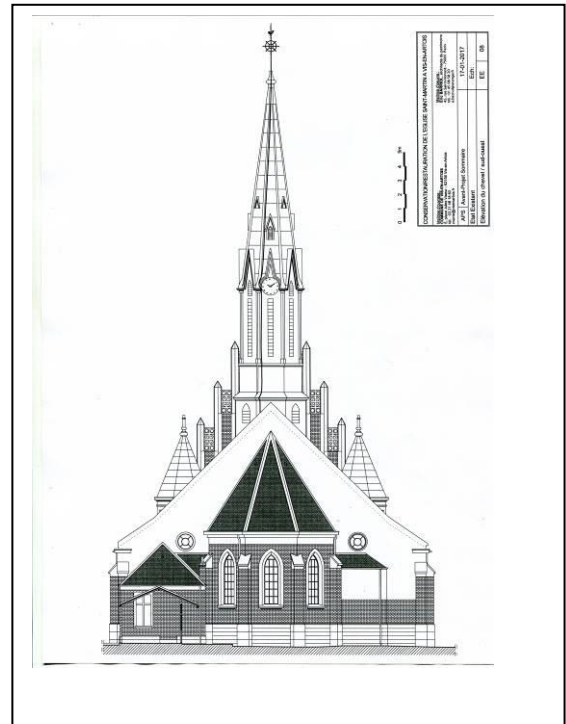
LES PROJETS.....	P 4
LES FINANCES	P 7
LES REALISATIONS	P 8
L'EAU	P 16
LE SIVU DU RPI	P 18
L'ECOLE	P 19
LE CENTRE DE LOISIRS	P 21
LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES	P 24
LA BIBLIOTHEQUE	P 25
LA GENDARMERIE.....	P 26
VIE PRATIQUE	P 27
LES INFORMATIONS DIVERSES	P 33
DES VISSOIS A L'HONNEUR.....	P 37
LES REMERCIEMENTS – FELICITATIONS	P 37
LES NAISSANCES – MARIAGES — BIENVENUE - DECES	P 38
LA PAGE HISTORIQUE	P 40
LES COMMEMORATIONS.....	P 42
LES MANIFESTATIONS	P 47
LE CALENDRIER DES FETES 2017	P 54

PROJETS

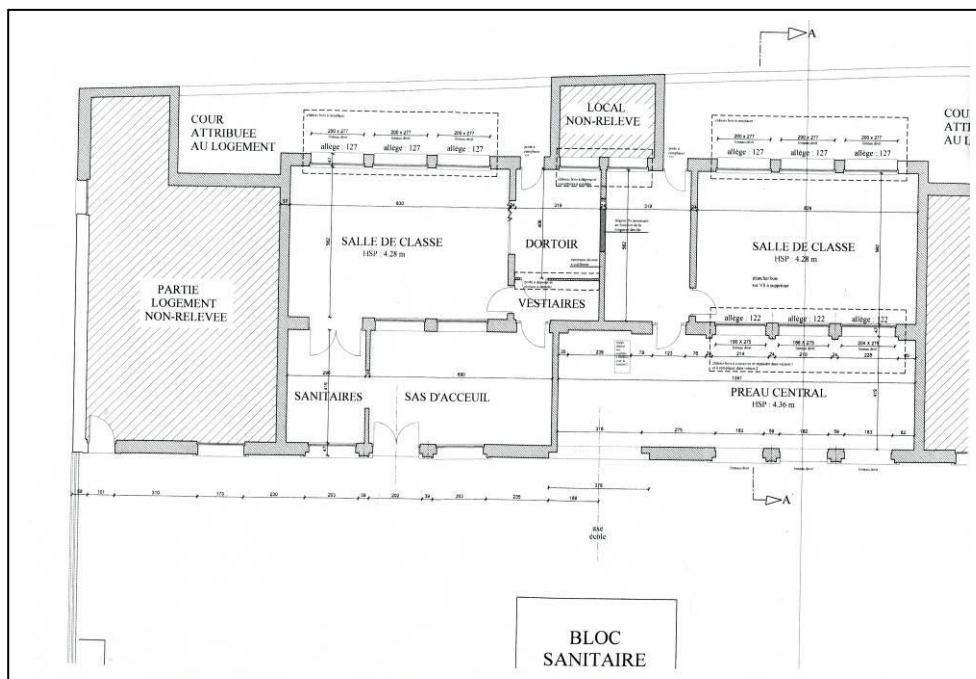
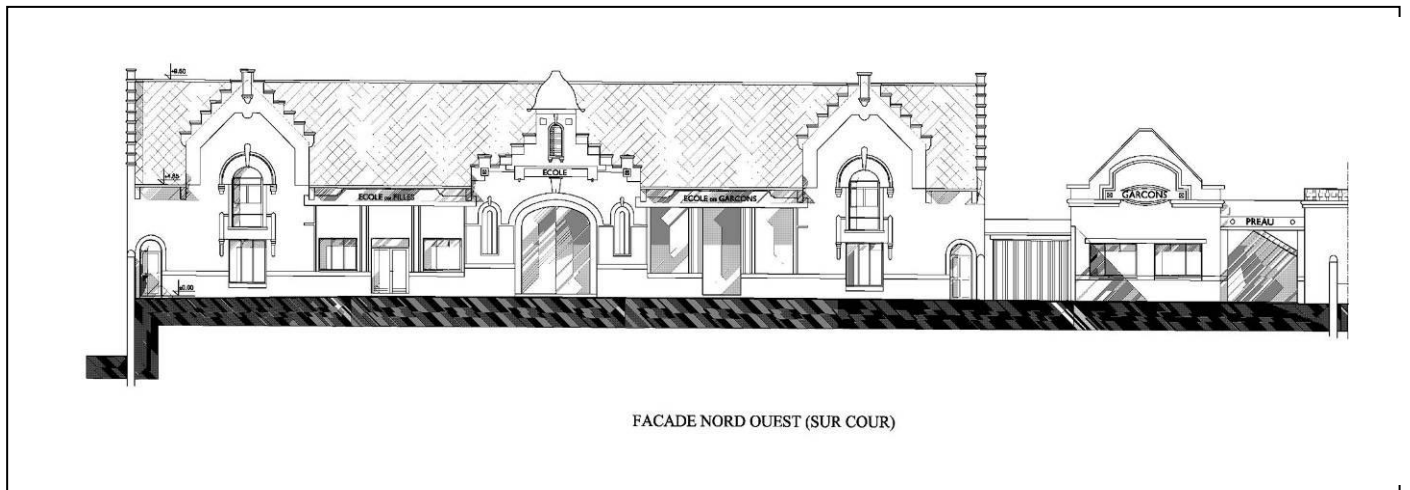
◆ Église

2017 devrait voir le début de la 1^{ère} phase de rénovation et de mise en sécurité de l'Église grâce à d'importantes subventions obtenues auprès de la Région, du Département et de la réserve parlementaire de M. VANLERENBERGHE, Sénateur du Pas de Calais.

Le concours d'appel à maîtrise d'œuvre a été réalisé, l'architecte parisien Éric BARIOL est retenu. Son cabinet travaille à la réalisation du dossier de consultation des entreprises. Si ce dernier est fructueux, les travaux pourraient débuter en milieu d'année pour la tranche ferme et se poursuivre l'année suivante pour la tranche conditionnelle.



◆ École



Le projet de rénovation et de réorganisation des écoles se poursuit également. M. Éric MATUSZACK, Architecte, a été missionné pour établir l'avant-projet de ces importants travaux.

Le projet définitif une fois adopté par le Conseil Municipal, fera l'objet d'un plan de financement avec la recherche des subventions nécessaires à sa réalisation.

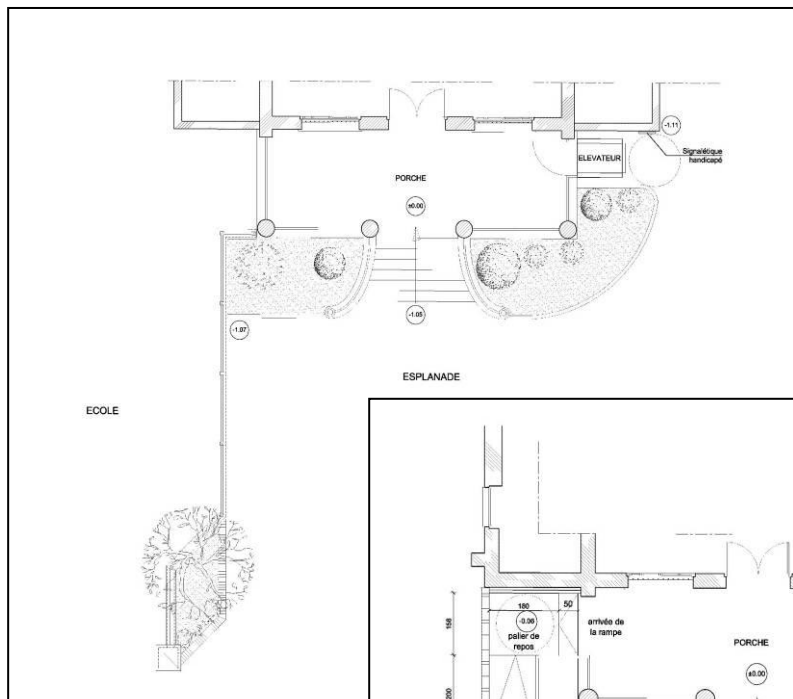
◆ Mise en accessibilité pour PMR (Personne à Mobilité Réduite) des bâtiments communaux. (ERP)

Dans la continuité de l'agenda programmé depuis 2015, il conviendra de rendre accessible la mairie.

Deux projets sont à l'étude :

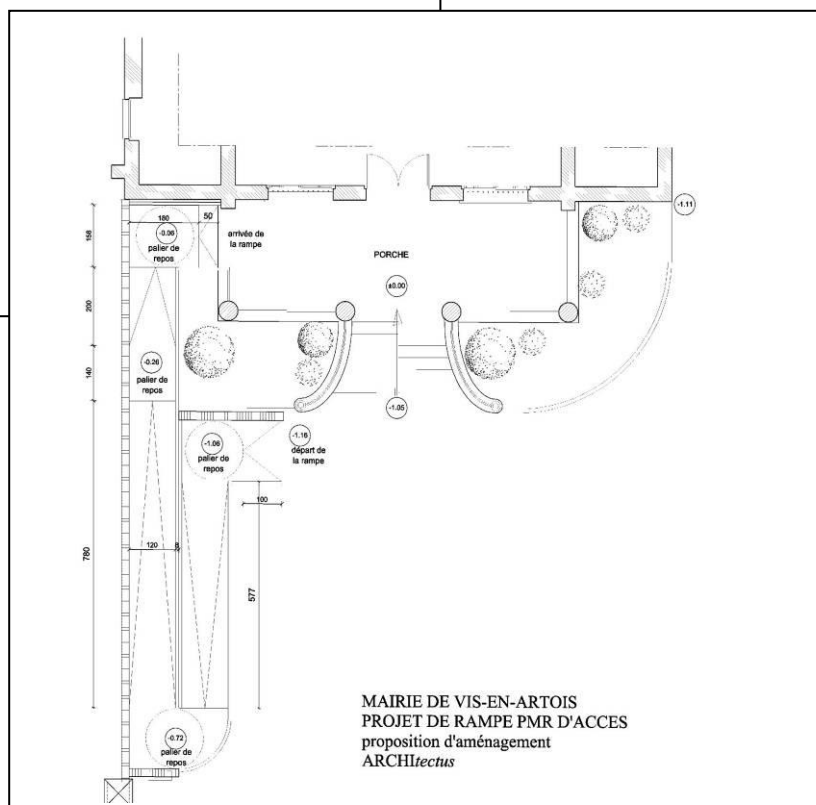
L'un sur la réalisation d'une rampe d'accès et l'autre sur l'installation d'un élévateur.

Ce bâtiment demande le plus gros investissement.



Projet de plate-forme élévatrice

Projet de rampe PMR d'accès



MAIRIE DE VIS-EN-ARTOIS
PROJET DE RAMPE PMR D'ACCES
proposition d'aménagement
ARCHitectus

◆ Pose de radars pédagogiques, renforcement de la sécurité

3 nouveaux radars pédagogiques vont être implantés :

- 2 sur l'axe principal, rue André Mercier, dans les deux sens de circulation
- 1 rue de Boiry.



◆ Projet de rénovation de la départementale 939, rue André Mercier.

De nombreux riverains nous ont fait part des nuisances sonores engendrées par le trafic important et la dégradation de la chaussée. Les services du département ont pris en considération cet état. Des sondages ont été réalisés ainsi que des mesures de comptage de fréquentation. Cela devrait déboucher sur une programmation de travaux cette année.

LES FINANCES



Le palmarès 2016 des impôts locaux des communes en France annonce encore des augmentations.

Entre les baisses de dotations et l'augmentation de charges, voire même des charges supplémentaires que ne veulent plus assumer d'autres instances, le bouclage des budgets communaux devient parfois « cornélien ».

Les départements sont asphyxiés par la concomitance des hausses continues des dépenses sociales à leur charge (RSA) et la baisse des moyens qui leur sont octroyés par l'État. Cette année, 42 départements devraient se trouver en difficulté financière.

Ces actions pèsent sur l'ensemble des Français, car une grande partie des communes sont elles même endettées et ont pris des engagements à respecter dans le temps.

A Vis en Artois, nous ne sommes pas dans cette situation et nous avons toujours pensé qu'il était nécessaire d'équilibrer les engagements de dépense et d'aménagement en fonction de notre capacité financière, sans solliciter plus l'ensemble de la population et ne pas recourir trop à l'emprunt ; beaucoup de travaux sont financés sur nos fonds propres.

Là où nous avons une taxe d'habitation de 12.76% de la valeur locative, certaines communes montent à 52.1% (Lambersart).

Une commune peut toujours vouloir rendre plus de services encore que l'existant, mais cela a un coût qui sera indéniablement à régler à terme par le contribuable.

Dans le cadre d'une analyse globale des finances de Vis en Artois, nous avons demandé à la Trésorerie de VITRY EN ARTOIS, un audit. Nous souhaitons cela pour mieux envisager de futurs travaux pour la commune.

Le compte-rendu émis par la Trésorerie le 24 octobre dernier, est qualifié de confortable.

La capacité d'autofinancement de la commune est importante. L'endettement par habitant représente 189 € pour l'ensemble des travaux contre 482€ en moyenne pour les autres communes.

Nous avons une trésorerie qui permet de couvrir la charge de fonctionnement sur plusieurs années.

Cela est qualifié de « remarquable » par la Trésorerie de VITRY EN ARTOIS.

Cela nous permet d'envisager nos travaux futurs avec sérénité sans que nous soyons, en tant qu'habitants, sollicités plus que par le passé.

Forts de cette situation financière, nous pensons pouvoir mieux absorber les aléas futurs des contraintes externes pour notre commune et ainsi, maintenir le fonctionnement et les investissements propices au bien-être de tous.

LES REALISATIONS

◆ TRAVAUX DE VOIRIE

Les travaux de rénovation des trottoirs, rues de Boiry, de l'Offusée ont démarré en janvier 2016.

1^{ère} phase : borduration et réalisation des trottoirs - Rue de Boiry et rue de l'Offusée



Agrandissement de la route, borduration, renforcement du réseau d'assainissement des eaux pluviales au niveau du calvaire et réalisation des trottoirs, rue de l'Offusée





2^{ème} phase : réalisation des trottoirs face aux nouvelles habitations, rue de Boiry



Un tapis neuf en enrobé, rue de Boiry, a été réalisé par le Département.



Réalisation en enrobé des trottoirs rue de Boiry



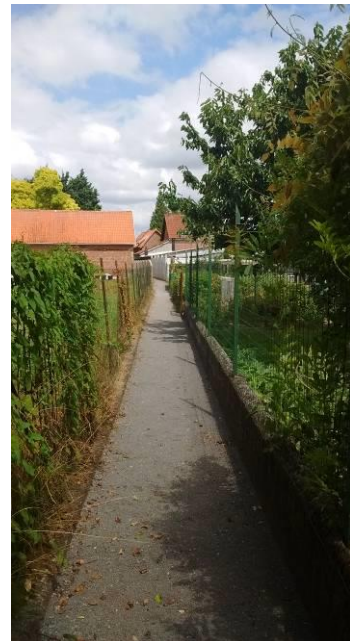
*Remplacement des dalles du caniveau
Rue de Chérisy*



*Reprise partielle en enrobé de la route
Rue de Chérisy*



Rénovation des ruelles



*Effondrement d'une sape à proximité de la
canalisation de gaz, rue André Mercier*



*En période d'hiver, salage des routes par les
services techniques*

◆ LA SECURITE



Remise en peinture des passages piétons et des bandes d'arrêt stop.



Matérialisation d'un couloir piétonnier



Création d'un nouveau passage piéton, rue André Mercier, à l'entrée de la commune.



Arrêt des 2 bus face à face pour sécuriser la montée et la descente des enfants.



Installation d'équipements urbains le long des nouveaux trottoirs, rue de Boiry, potelets, barrières de sécurité et panneaux de signalisation.

◆ LES ESPACES VERTS



Transport et mise en place des tapis de fleurs, rue André Mercier



Plantation des parterres de fleurs



Élagage des arbres, espaces verts de l'église, évacuation des bois et entretien des pins



◆ LES BATIMENTS

➤ LA SALLE POLYVALENTE

Dans le cadre de l'agenda programmé (ADAP), aménagement d'un bloc sanitaire à la salle polyvalente, pour personne à mobilité réduite



➤ LES ATELIERS MUNICIPAUX

Entretien courant et maintenance des bâtiments

Nos ateliers s'équipent au fur et à mesure et la formation du personnel, permet la réalisation de divers équipements et structures (métallerie, menuiserie, réparations électriques) par le personnel technique, Bruno et Éric.



➤ EGLISE

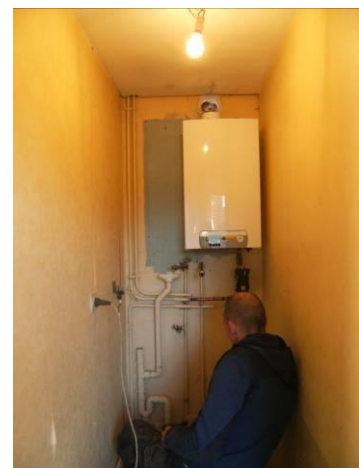
Création d'un réseau d'évacuation des eaux pluviales.



Protection des vitraux

➤ LOGEMENT LOCATIF

Changement de la chaudière du logement situé 1 rue Jules Viseur et divers travaux d'entretien



➤ LES ECOLES



Remise en peinture du dortoir de la classe de Mme RENGARD et nettoyage complet du hall d'entrée par notre personnel, Evelyne, Bruno et Éric, mobilisés pendant le mois d'août juste après l'occupation des classes par le centre de loisirs.



Rénovation des peintures de la classe de Mme LOURDAUX et nettoyage complet



Changement des blocs sanitaires extérieurs

L'EAU

◆ LE RESEAU

Détection et réparation d'une importante fuite d'eau, rue André Mercier, qui a perturbé la distribution de l'eau



Réparation de l'alarme du château d'eau



**En ce début d'année, le service est confié à Noréade la Régie du SIDEN-SIAN.
Les raisons de cette décision**

La loi « NOTRE », Nouvelle Organisation Territoriale de la République, votée le 07/08/2015 se met progressivement en place.

La loi confie automatiquement la compétence de l'eau aux Communautés de Communes, optionnellement en 2018 et obligatoirement pour la fin de l'année 2019.

Actuellement, la majorité des communes rattachées à OSARTIS-MARQUION a comme gestionnaire et distributeur le syndicat du SIDEN-SIAN et de sa Régie Noréade.

Après de nombreux échanges, études comparatives, le Conseil Municipal a trouvé que la proposition la plus équitable pour notre commune était celle de ce syndicat qui n'a pas vocation à faire des profits ; l'ensemble de ses excédents est intégralement réinvesti en travaux dans chaque commune membre.

Notre adhésion directe à Noréade, sans attendre la prise de compétence obligatoire par la Communauté de Communes OSARTIS-MARQUION, nous permet de négocier dès maintenant un étalement sur 11 ans du « prix de l'eau » « partie fixe (abonnement, location compteur) et partie proportionnelle (prix du m³ consommé) ».

Après étude, il ressort qu'il y aura peu d'incidence sur notre facture, hormis la TVA réduite à 5,5 %.

Outre, l'application obligatoire de la loi « NOTRE », notre adhésion permettra de répondre à d'autres obligations et directives avec une prise en charge intégrale des coûts engendrés, notamment :

- ♦ La mise en réseau avec une connexion à l'ensemble du réseau de distribution de Noréade, le plus proche de nous étant celui d'HAUCOURT. Cette dernière permettra ainsi une sécurité d'approvisionnement en eau de qualité, palliant les éventuelles pollutions et non-conformité de l'eau de notre château d'eau. Il sera également plus aisé d'intervenir pour la maintenance des ouvrages, par exemple le nettoyage des cuves sans coupure d'alimentation.
- ♦ La mise en conformité des installations et du réseau avec la suppression des branchements en plomb de chaque habitation.
- ♦ Le dépannage et les réparations rapides.
- ♦ L'amélioration du rendement de distribution (coefficient de performance du réseau) avec un suivi automatisé et instantané des installations et la détection systématique des pertes, évitant une surtaxation de l'Agence de l'Eau.
- ♦ La récupération dans le budget communal des excédents de fonctionnement du service actuel.

Enfin, notre adhésion à la compétence « Eau Potable », nous permet de bénéficier également de la compétence « Défense Extérieure Contre l'Incendie » qui comprend l'entretien et la maintenance des appareils de lutte contre l'incendie, le contrôle et le pesage, l'accessibilité, la réalisation du schéma communal et les investissements nécessaires à la mise en conformité.



Pour tous dysfonctionnements, fuites, demandes de relevés de compteur, pour changement d'occupant, il convient de vous adresser directement au

Centre d'Exploitation de PECQUENCOURT SUD

Service Clientèle

37, rue d'Estiennes d'Orves
TSA 75502
59146 – PECQUENCOURT
Tél. : 03.27.99.80.50
Fax : 03.27.99.80.59

Centre Technique

37, rue d'Estiennes d'Orves
TSA 62501
59146 – PECQUENCOURT
Tél. : 03.27.99.80.20
Fax : 03.27.99.80.59

Les factures semestrielles seront envoyées début juillet après relevés des compteurs par Noréade fin juin 2017 et en décembre de chaque année.

Ce que vous devez faire

Un dossier vous sera adressé par Noréade début 2017 comprenant divers documents :

- Un règlement général de distribution **à conserver**
- **Un mandat de prélèvement au format** à retourner à Noréade, si vous optez pour ce mode de paiement.
- Pour les personnes souhaitant opter pour le paiement mensuel, il sera nécessaire de prendre contact avec le Service Clientèle de Noréade au 02.27.99.80.50 à réception de notre 1^{ère} facture pour établir un contrat de mensualisation.

Pour plus d'informations sur Noréade, vous pouvez d'ores et déjà vous connecter au site internet www.noreade.fr

SIVU DU RPI SENSEE-COJEUL

Chaque année est riche en événements et 2016 n'y déroge pas.

Pour l'année 2016, le RPI SIVU a assuré ses missions avec un personnel dévoué : plus de 7 500 heures au service des 214 enfants scolarisés.

Sur le terrain, 9 personnes ont apporté leur temps de la manière suivante :

- Plus de 47% pour le besoin d'accompagnement des enseignants en maternelle (mission principale du RPI)
- 19 % pour assurer les garderies, matin midi et soir.
- 7 % pour accompagner les enfants dans les transports
- 27 % pour assurer le service de 12 400 repas

La fatigue des enfants apportée par le changement de rythme scolaire, l'année précédente, n'a pas faibli

La volonté d'ouvrir un deuxième lieu de restauration pour les enfants a porté ses fruits grâce à la commune de Rémy que nous remercions.

Celle-ci a mis à disposition sa nouvelle salle des fêtes. Avec une organisation différente pour les bus et pour le personnel du SIVU, nous avons pu avoir deux cantines de 45 enfants en moyenne au quotidien contre un seul lieu pour 90 enfants précédemment.

Le deuxième restaurant scolaire a débuté après les vacances de Pâques.

Cette année scolaire, nous avons à prendre en charge financièrement le transport et l'entrée piscine des enfants. L'organisation logistique est assurée par la Communauté de Communes OSARTIS-MARQUION.

Le Président, Jean-Pierre SANTY



Une permanence est assurée à la mairie de
Vis en Artois :
- le lundi de 14h00 à 16h00

LES ECOLES



QUELQUES RETROSPECTIVES DE CETTE ANNEE 2016



Rentrée des classes sous le soleil



La classe de Mme LOURDAUX



Une rentrée sous une discrète surveillance des gendarmes, suite aux attentats.

R.P.I. "Sensée-Cojeul"

Ecole maternelle de Vis en Artois



Spectacle « Gigote et le dragon »



Premiers jours à l'école...



Préparation de la compote de pommes chez les petits



Spectacle « Petit Prince »

"L'année 2016 s'achève !... Ce fût une année riche pour le RPI "Sensée-Cojeul" que je dirige depuis maintenant plus d'un an. Au cours de cette période, les deux classes maternelles de Vis en Artois ont pu mener à terme divers projets au sein du regroupement pédagogique intercommunal « Sensée-Cojeul ».

En juin dernier, elles ont participé à la fête des écoles qui a eu lieu à Boiry Notre Dame. Cette dernière manifestation fut l'occasion, pour les élèves et les équipes pédagogiques, de présenter aux familles un très joli spectacle clôturant l'année scolaire. Nous avons pu accueillir, avec beaucoup de joie, les habitants des cinq communes venus en nombre. C'est toujours un réel plaisir de permettre aux enfants d'apporter du bonheur et de la gaieté dans un village au travers de danses joyeuses et colorées.

De nombreuses activités ont pu ponctué la fin de l'année 2016 et le début de l'année scolaire 2016/2017. L'intégration des nouveaux petits écoliers dans la classe de Mme RENGARD s'est déroulée sans problème. Ils ont pu découvrir leur nouveau lieu de vie et de socialisation au travers de jeux et d'activités créatrices. Après avoir assisté au spectacle des Trois Chardons intitulé « Gigote et le dragon », tous les élèves de l'école ont activement préparé le Marché de Noël, coloré et scintillant, qui s'est déroulé dans la salle des fêtes de la commune. Puis les élèves de Mme LOURDAUX (Grande Section) se sont rendus au spectacle "LE PETIT PRINCE" au théâtre Sébastopol de LILLE. Enfin, ils ont pu rédiger une lettre au Père-Noël qu'ils sont allés porter eux-mêmes au bureau de Poste de Vis-en-Artois.

Toutes ces actions menées par les enseignantes et les élèves ont pour but premier la socialisation, le partage et le lien école-famille. Mais elles peuvent aussi apporter une aide matérielle et financière en faveur de l'école et de sa coopérative scolaire pour permettre de financer partiellement les sorties et renforcer, si besoin est, l'équipement sportif, ludique et numérique des classes. Toutes ces actions et ces investissements ne sont possibles que grâce aux actions et au soutien de tous (familles et commune). Un grand merci à tous et à toutes au nom des élèves !

Enfin, dans un contexte social très fragile, je m'associe à l'ensemble des membres du RPI pour présenter aux Vissois et Vissoises des voeux de Bonheur, de Fraternité et de Paix pour 2017.



Marché de Noël



La lettre au Père-Noël

Alain PLACE
Responsable RPI « Sensée-Cojeul »



Chansons de Noël



LE CENTRE DE LOISIRS

Le centre de loisirs a ouvert ses portes du 6 juillet au 29 juillet 2016 dans la salle polyvalente et les écoles.

La Directrice, Madame Isabelle HENON, accompagnée des animatrices et animateurs ont accueilli les enfants du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 et proposé de nombreuses activités, jeux, sorties et spectacles.

Pour les parents qui travaillent, une garderie a été mise en place de 7h30 à 9h00 et le soir de 17h00 à 18h30. Les enfants ont également la possibilité de se restaurer sur place le midi, avec un repas fourni par la famille.

75 enfants ont été accueillis pour la saison et étaient entourés par une équipe pédagogique comprenant :

- 1 Directrice BAFD
- 4 animateurs BAFA
- 1 animatrice BAFA stagiaire
- 1 animatrice CAP Petite Enfance
- 2 animateurs non qualifiés



Cet été, au programme : « Parcours filet », Piscine, cirque, Bubble-Bump, Kermesse, Grand Jeu, Challenge BPDI, activités manuelles, Action de Prévention, Fêtes, la maison des petits métiers, Parc Astérix, rencontre de Sumo, etc.



Parcours filet et Jeux d'extérieur



Jeux intérieurs, travaux manuels,



Des structures gonflables mises à la disposition par la mairie



Comme chaque année, la Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile du Pas de Calais a organisé un Challenge.

Lavage auto des ados afin de s'offrir un repas Mac Donald qu'ils se sont fait livrer !!!



La kermesse de fin de centre, très appréciée des enfants et des parents...



LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

« A mini pas » est un Relais Assistantes Maternelles intercommunal d'Osartis.

Le RAM a pour rôle d'informer et accompagner les parents et les assistantes maternelles dans leurs démarches.

Il offre aussi aux assistantes maternelles, un lieu d'écoute et d'échange sur leur pratique professionnelle ainsi que des activités ludiques et éducatives pour stimuler l'éveil des tout-petits.

Les assistantes maternelles et les enfants se réunissent à la salle polyvalente, en présence des animatrices d'Osartis.



Animation lors du Carnaval le mardi 9 février 2016 sur le thème de l'eau à la salle polyvalente organisée par les assistantes maternelles.



Animation « peinture à l'essoreuse à salade » en novembre 2016



Contacts : Frédérique Poiteau - Responsable du RAM et animatrice
03.21.60.68.70 / 06.08.60.44.01
Martine Lemaire, animatrice
03.21.60.68.73

Permanence accueil uniquement sur rendez-vous

Liste des assistantes maternelles agréées

Mme BUKOWINSKI Nathalie	21 résidence la Petite Sensée	06.87.05.41.58
Mme DE DONCKER Linda	67, rue André Mercier	09.81.28.70.93 06.30.47.02.74
Mme JOURNEE Mélanie	26 résidence la Petite Sensée	06.73.16.94.10
Mme LEFEBVRE Antonia	6 résidence du Limousin	06.12.54.08.38
M. LEFEBVRE Jean-Marie	6 résidence du Limousin	06.12.54.08.38
Mme PETIT Jeanne Marie	16, rue du 19 mars 1962	03.21.22.34.99
Mme ROUSSELLE Christine	4 rue Neuve	03.21.48.26.39

LA BIBLIOTHEQUE

Amis lectrices, lecteurs



2016 fut encore une année riche en nouveautés littéraires.

Les activités de la bibliothèque se poursuivent, se développent, se diversifient.

Avec grand plaisir, les élèves de grande et moyenne sections de la classe de Madame LOURDAUX choisissent et empruntent des livres pour deux semaines.

Pendant les vacances de printemps, nous avons proposé un atelier « déco ». Quatorze enfants de 5 à 12 ans y ont participé avec joie et bonne humeur. Ils ont réalisé avec minutie et originalité de magnifiques animaux en pratiquant la technique du collage sur des supports en carton et papier mâché.

Un stage « théâtre » de trois jours avec la troupe « le Prato » de Lille en partenariat avec Osartis, a été proposé aux enfants. Il s'est achevé par la présentation du spectacle « les aventures de Madame Mygalote », conte moderne.

Deux fois par an, les assistantes maternelles sont invitées à la bibliothèque avec les enfants et écoutent un conte animé par Martine LEMAIRE, animatrice Osartis.

Une exposition sur le thème « les voyages en Afrique » est prévue au printemps. Les enfants et adultes intéressés seront les bienvenus pour raconter leurs voyages et enrichir ainsi l'exposition.

Béatrice, Chantal, Martine, Ghislaine vous souhaitent une très bonne année 2017, remplie de lectures et de belles rencontres.



Après-midi récréative proposée durant les vacances de printemps « un atelier déco ».



Accompagnés des assistantes maternelles, les tout-petits écoutent un conte animé par Martine LEMAIRE, animatrice Osartis

OUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE

Mardi de 19h00 à 19h30

Le mercredi de 10h30 à 12h00

LA GENDARMERIE

A l'occasion de la nouvelle année, le Major TINCQ et l'ensemble des militaires de la Communauté de Brigades de VIS EN ARTOIS vous présentent leurs meilleurs vœux.



2016, une fois de plus, a été le théâtre d'actes violents pour notre population dans sa chair. La menace d'un ennemi « invisible » reste présente. Pour lutter contre ce fléau, nous devons poursuivre le combat en restant debout et en continuant d'avancer, tout en portant haut les valeurs de la République.

La brigade de VIS EN ARTOIS comptant un effectif théorique de 13 militaires, est à ce jour, impactée par un manque d'effectifs.

En effet, depuis l'été 2016, l'Adjudant-chef DUMONT a quitté l'institution en faisant valoir ses droits à la retraite et le gendarme ROUSSEL a été affecté en Outre-mer sur le département de la Guyane.

Depuis le mois de janvier 2017, le gendarme RENAUX a rejoint la brigade de MARQUISE. Deux autres militaires sont indisponibles pour raisons médicales.

Toutefois, le reste du personnel continue d'assurer les missions avec le soutien des brigades de MARQUION et de CROISILLES.

En ce qui concerne l'activité au sein de la Communauté de Brigades, les cambriolages ne progressent pas par rapport aux années précédentes.

Par contre, nous avons une augmentation significative des accidents de la circulation routière avec, pour certains d'entre eux, une issue dramatique.

Nous poursuivons nos efforts pour endiguer de tels évènements.

Le Major Philippe TINCQ

Quelques chiffres ...

Sur la commune de VIS EN ARTOIS, 2 cambriolages ont été constatés, « **Ensemble Restons vigilants !** »

Aucun autre type de vol n'a été constaté. Un accident matériel (un véhicule seul en cause et aucun blessé) est à déplorer.



*Accident rue André Mercier.
Un automobiliste percute le
panneau publicitaire et
abandonne la voiture sur place*



*Malgré le manque d'effectifs, les
gendarmes sont toujours présents
aux différentes commémorations*


VIE PRATIQUE



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Horaires d'ouverture au public

Lundi	de 10h00 à 12h00
Mardi	de 16h30 à 18h30
Vendredi	de 16h00 à 18h00

Vous pouvez contacter la mairie téléphoniquement
Le lundi matin, mardi après-midi, jeudi matin, vendredi après-midi
 **03.21.48.18.60**

*Arrivée de Madame Marylise DUPONT au secrétariat de mairie
suite au départ de Madame Aurore BOUCHER.*



PERMANENCE DE MONSIEUR LE MAIRE

Christian THIEVET, Maire

Vice Président de la Communauté de Communes OSARTIS-MARQUION
en charge de l'environnement et du développement durable.

- Tous les 2^{ème} samedi de chaque mois de 10 h à 11 h ou sur Rendez-vous en Mairie
- Tous les 2^{ème} mercredi de chaque mois de 17h45 à 18h45 au Siège administratif OSARTIS-MARQUION à VITRY EN ARTOIS.



SITE INTERNET

LE SITE EST ACCESSIBLE A L'ADRESSE SUIVANTE
www.visenartois.fr



Retrouvez toutes les informations pratiques, de nombreux liens avec les administrations existent : par exemple, les formalités administratives.

















SERVICE PUBLIC.FR

1^{er} site de l'administration publique.

On y trouve les Cerfas, (certificat d'immatriculation, permis de conduire et contrôle médical, permis de construire, déclaration préalable)



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE

						
DÉCHETS VERTS	MÉTAUX	DÉBLAIS / GRAVATS	PNEUMATIQUES	ENCOMBRANTS	BATTERIES	CARTONS
						
DEEE	HUILES DE VIDANGE	TEXTILES	DÉCHETS DIFFUS SPECIFIQUE (DDS)	PILES ET ACCUMULATEURS	RADIOGRAPHIES	HUILES DE FRITURES

Horaires d'été* (du 1^{er} avril au 31 octobre) :


	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Baralle	9h - 12h 13h30 - 17h					
Brebières	9h - 12h 13h30 - 17h					9h - 12h 13h30 - 18h
Blache-Saint-Vaast	9h - 12h 13h30 - 17h		9h - 12h 13h30 - 17h			
Vis-en-Artois		9h - 12h 13h30 - 17h		9h - 12h 13h30 - 17h		

Horaires d'hiver* (du 1^{er} novembre au 31 mars) :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Baralle	9h - 12h 13h30 - 16h30					
Brebières	9h - 12h 13h30 - 16h30					9h - 12h 13h30 - 16h30
Blache-Saint-Vaast	9h - 12h 13h30 - 16h30		9h - 12h 13h30 - 16h30			
Vis-en-Artois		9h - 12h 13h30 - 16h30		9h - 12h 13h30 - 16h30		

* Les déchèteries sont fermées les dimanches et jours fériés et inaccessibles au public en dehors des horaires d'ouverture.

Le déversement des déchets dans les bennes se fait aux risques et périls des usagers.



N° vert service déchets :
0 800 10 25 35 (appel gratuit)
www.cc-osartis.com



COLLECTE DES DECHETS VERTS A DOMICILE



Tous les samedis matin du 01 mars au 30 novembre de chaque année

- ☞ Les déchets verts collectés sont uniquement les tontes de gazon et les déchets de jardin (herbe, feuilles, fleurs, etc.)
- ☞ Ils devront être mis dans des sacs ou poubelles non fermés
- ☞ Les branches devront être mises en fagots ficelés avec des liens naturels.



TRI SELECTIF - ORDURES MENAGERES - ENCOMBRANTS

Passage dans la commune chaque mercredi matin

Passage des encombrants dans la commune 2 fois par an.

**Le mercredi 05 avril 2017
Le vendredi 06 octobre 2017**

Pour tout renseignement sur le tri sélectif, vous pouvez contacter la
Communauté de Communes OSARTIS
au 0 800 10 25 35 (N° VERT)



BALAYAGE DES CANIVEAUX

**Passage dans la commune 4 fois par an.
par une nouvelle société**



LA POSTE VOUS INFORME

**Madame Marie-Christine FORTUNATO,
Responsable du bureau de Poste de VIS EN ARTOIS,
vous accueille**

- **Horaires du bureau**

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi	de 9 h à 12 h de 13 h 30 à 16 h 30
Samedi	de 9 h à 12 h



- **Heures de la levée du courrier**

Du lundi au vendredi	16 h 30
Le samedi	12 h 00

- **Vous désirez rencontrer un conseiller financier :**

Du lundi au samedi, un conseiller reçoit sur rendez-vous à CROISILLES ou à BEAURAINS.
Pour obtenir un rendez-vous, téléphonez au 09.69.39.00.01 (appel non surtaxé) ou
renseignez-vous au guichet.



RECENSEMENT DU SERVICE NATIONAL

☞ Tout citoyen ou citoyenne âgé(e) de 16 ans est désormais tenu(e) de se faire recenser à la mairie de son domicile, dans le mois de son anniversaire.

Se présenter à la Mairie muni du livret de famille et d'une pièce d'identité.

Une attestation de recensement lui sera remise.



**Attention, conservez ce document qui sera indispensable
pour établir vos dossiers d'examen, concours, permis de conduire, etc.**

JOURNEE DEFENSE ET CITOYENNETE

Le Centre du Service National (CSN) de Lille lance une nouvelle campagne de promotion du recensement, deuxième étape du Parcours citoyen.

Une nouvelle application mobile pour la Journée défense et citoyenneté a été créée pour les jeunes afin de faciliter leurs démarches et leur donner des informations utiles relatives à cette journée.

Téléchargeable gratuitement sur Apple Store ou Android ; l'application propose de nombreuses fonctionnalités.

Plus d'informations sur le lien suivant : www.defense.gouv.fr/jdc



DATE DES ELECTIONS 2017

⇒ Elections présidentielles	1^{er} tour	23 AVRIL 2017
	2^{ème} tour	07 MAI 2017
⇒ Elections législatives	1^{er} tour	11 JUIN 2017
	2^{ème} tour	18 JUIN 2017

AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE

La loi n°2016-731 du 03/06/2016 renforçant la lutte contre le crime organisé, le terrorisme et leur financement a rétabli l'autorisation de sortie du territoire pour les mineurs quittant le territoire national sans être accompagné d'un titulaire de l'autorité parentale.

Ce dispositif rentrera en vigueur le 15/01/2017. Il concernera tous les déplacements de mineurs à l'étranger y compris ceux organisés dans le cadre d'accueils collectifs de mineurs.

L'autorisation de sortie du territoire prendra la forme d'un formulaire CERFA, signé par un seul titulaire de l'autorité parentale. Elle devra être accompagnée d'une copie du titre d'identité de son signataire.

Il n'y aura pas de procédure d'enregistrement en mairie ou en préfecture. Le formulaire est disponible en ligne et accessible librement sur le site internet : service-public.fr

Le mineur devra avoir l'original de ce document en sa possession afin d'être autorisé à quitter le territoire national (le passeport seul ne vaut plus autorisation de quitter le territoire français).



CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES D'ARRAS

Assistante sociale : Madame A. POCHET

Vous pouvez la contacter :

Par téléphone : 03.21.15.21.00

Permanence téléphonique le jeudi de 9 h 00 à 12 h 00

Par courrier : Madame POCHET

Assistante Sociale

Caisse d'Allocations Familiales

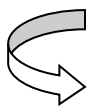
Rue des Promenades

62015 ARRAS CEDEX

Permanence Point d'accueil CAF : VITRY EN ARTOIS

Mairie


2^{ème} et 4^{ème} jeudis de 14 h à 17 h.



TRESORERIE DE VITRY EN ARTOIS

Espace François MITTERAND

140 rue Cheminot – 62490- VITRY EN ARTOIS

 03.21.50.15.72

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h45 à 12h00




CONCILIATEUR DE JUSTICE

Uniquement sur rendez-vous pris auprès de la mairie. En cas d'urgence, contacter

Mme BARLET Chantal

Point d'Accès au Droit

Place des Héros – 62223- ST NICOLAS LES ARRAS

 03.21.73.85.62




PERMANENCE DE MONSIEUR LE DEPUTE

Monsieur Jean-Jacques COTTEL

28 Place Faidherbe

62450 BAPAUME

cotteljj@gmail.com - www.jeanjacquescottel.fr

 : 03.21.16.15.50



PERMANENCE DE MADAME LA SENATRICE

Madame Catherine GENISSON

70 rue des Trois Visages à ARRAS

Contact mail : c.genisson@senat.fr



PERMANENCE DES CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

Permanence du 1^{er} semestre 2017

Monsieur Pierre GEORGET

Contact mail : georget.pierre@mairie-vitryenartois.fr

Mairie de DURY : 16/02/2017 – 16/03/2017 – 20/04/2017 – 18/05/2017 – 15/06/2017

Madame Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY

Contact mail : messeanne.gobelny.benedicte@pasdecalais.fr

Mairie de NEUVIREUIL : 02/02/2017 – 02/03/2017 – 06/04/2017 – 04/05/2017 – 01/06/2017

DEFIBRILLATEUR



↳ Le défibrillateur est à votre disposition.
Il se trouve dans le hall d'entrée de la salle polyvalente

Pour y accéder, prendre la clef d'entrée qui se trouve à l'extérieur dans un coffret rouge à droite de la porte.

URGENCES

SAMU	15
SAMU SOCIAL	115
CENTRE ANTI POISONS	0 800 59 59 59
CENTRE DES GRANDS BRÛLES	03.20.44.42.78
POMPIERS	18 ou 112 d'un portable
GENDARMERIE DE VIS EN ARTOIS	03.21.22.30.17 Ou 17

LES INFORMATIONS DIVERSES



◆ HABITAT – CONSTRUCTION

☞ Maison individuelle et garage

7 demandes de permis

14 demandes de certificat d'urbanisme

5 demandes de déclaration préalable

Vous avez la possibilité de consulter à tout moment l'état d'avancement de l'instruction de votre demande d'autorisation de construire.

⇒ Contacter le site Internet de la DDE du Pas de Calais

www.pas-de-calais.equipement.gouv.fr

Autorisations d'urbanisme : Décret paru au JO du 05/01/2016 avec une entrée en vigueur au 06/01/2016. Les autorisations d'urbanisme sont désormais valables **3 ans** au lieu de 2 ans. De plus, ce délai pourra être prorogé d'un an, non plus une seule fois mais **2 fois**. Ces dispositions s'appliquent aux autorisations en cours de validité à la date d'entrée en vigueur du décret.

Nouvelles constructions : Dossier à déposer en Mairie.

⇒ Construction jusqu'à 20 m² : déclaration préalable

⇒ Pour les constructions supérieures à 20m², demande de permis d'aménager ou de permis de construire.

◆ DONS DU SANG A HENDECOURT LES CAGNICOURT

**« DONNEZ VOTRE SANG, C'EST TOUJOURS URGENT »
Alors prenez date des rendez-vous 2017 !**

☞ Samedi 11 mars
☞ Samedi 8 juillet
☞ Samedi 21 octobre



de 8h00 à 12h00 à la salle des fêtes



Pour information et pour pouvoir donner son sang, il faut :

- ☞ Être âgé de 18 à 70 ans (décret du 19/04/09)
- ☞ Se munir d'une pièce d'identité pour le 1^{er} don
- ☞ Ne pas venir à jeun.

Attention ! Entre chaque don, il faut impérativement respecter un intervalle de 8 semaines. Un homme peut donner 6 fois par an et une femme 4 fois par an

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez appeler au
03.28.54.22.04 ou au n° vert 0820 802 222

Les organisateurs, avec leur Président Joël FOURNIER,
espèrent vous retrouver aussi nombreux qu'en 2016

D'AVANCE A TOUS, UN GRAND MERCI

◆ LA MISSION LOCALE EN PAYS D'ARTOIS

La Mission Locale en Pays d'Artois s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire et rencontrant des difficultés sociales et/ou professionnelles. Elle intervient dans les domaines de l'emploi, de la formation mais aussi de la santé, du logement, de la mobilité... et bien sûr d'autres thèmes encore...

Madame JASSIN et Monsieur DRUART, Conseillers d'insertion sont à votre disposition pour vous accueillir, vous informer, vous orienter et vous accompagner dans la définition et la mise en œuvre de votre projet d'insertion sociale et professionnelle.

◆ LES ATELIERS DU BIEN VIEILLIR

Votre santé a de l'avenir !

- Pourquoi ?** Pour s'informer sur les clés du bien vieillir
Pour apprendre comment préserver son capital santé
Pour maintenir sa qualité de vie
- Pour qui ?** Pour toute personne à partir de 55 ans.
- Comment ça marche ?** Les ateliers sont organisés en 7 séances de 3 heures par petits groupes
- Où ?** Les ateliers se déroulent dans des locaux proches de chez vous.

Les ateliers	atelier 1	« Bien dans son corps, bien dans sa tête »
	Atelier 2	« pas de retraite pour la fourchette »
	Atelier 3	« Les 5 sens en éveil, gardez l'équilibre »
	Atelier 4	« Faites de vieux os »
	Atelier 5	« Dormir quand on n'a plus 20 ans »
	Atelier 6	« De bonnes dents pour très longtemps »

Pour tout renseignement

ASPAS

Tél : 03.21.24.61.28

contact@aspas.fr

www.aspas.fr

◆ LES RESTOS DU CŒUR

La responsable Madame Yolande LEPOIVRE et sept bénévoles assurent la distribution de colis alimentaires, deux matinées par semaine, durant la campagne d'hiver, et une fois tous les quinze jours, durant l'été.

De plus, il est proposé aux bénéficiaires de chaque centre, des séances gratuites de cinéma.

Mais, les actions des Restos du Cœur ne se limitent pas à la distribution de repas.

Parfois, lors des inscriptions ou de la campagne, une aide aux démarches administratives et d'autres besoins (recherche d'un logement, mobilier, vêtements, puériculture, informatique....) s'avèrent nécessaires.

Monsieur Roger CANDAES en est le correspondant local

Pour tout renseignement complémentaire ou de demande d'inscriptions,
Vous pouvez le contacter en Mairie au 03.21.48.18.60



**UNE COLLECTE SERA ORGANISEE le 2^{ème} weekend de MARS 2017
D'AVANCE NOUS VOUS REMERCIONS POUR VOTRE PARTICIPATION.**



6Tzen.org est un service gratuit et sécurisé de réalisation de vos démarches administratives.



◆ INFO ENERGIE



Comment bien isoler mon logement ?
Quel type de chauffage utiliser ?
Quelles sont les aides financières ?

Des permanences INFO ⇔ ENERGIE
Des conseils neutres, gratuits et indépendants.

Votre conseiller
Romain TELLIER

Conseiller.eie@paysartois.eu

03.21.55.92.16

1^{er} mercredi du mois
9h00 à 12h00
Mairie
Rue de la Mairie
MARQUION

PERMANENCES
2^{ème} et 4^{ème} mercredis du mois
14h00 à 17h00
Relais-emploi
Formation –Insertion
1 rue de Quiéry
VITRY EN ARTOIS

3^{ème} mercredi du mois
9h00 à 12h00
Mairie
21 rue Henri Barbusse
ECOURT-SAINT-QUENTIN

LE DEMARCHAGE COMMERCIAL



Depuis quelques temps, des appels téléphoniques d'entreprises deviennent incessants, des matériaux sont présentés de manière miraculeuse et pour couronner le tout, les travaux ne coûteront presque rien grâce aux aides de l'État. Voici le genre d'accroche que vous pouvez entendre lorsque vous êtes victimes de démarchage commercial.

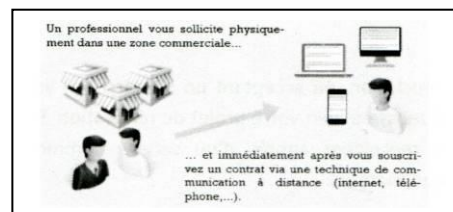
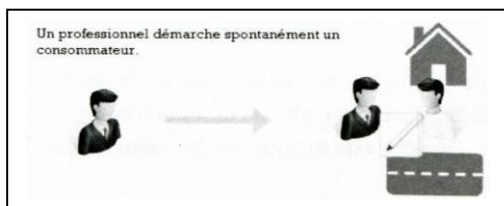
Qu'est-ce qu'un démarcheur ? Quels sont les bons réflexes ? Comment exercer un recours ?

Zoom sur le démarchage commercial !

Qu'est-ce qu'un démarcheur ?

Le démarcheur est un professionnel qui propose à un consommateur de souscrire un contrat de vente ou de prestations de services :

- en dehors du lieu où le professionnel exerce son activité (domicile client, sur un marché...)
- dans son magasin
- à distance (par internet, par téléphone...)



Bon à savoir : Si vous signez un contrat hors des locaux de l'entreprise (son siège social, son stand sur un salon...) le délai de rétractation est de 14 jours ouvrés. Il est également possible que d'autres conditions de rétractation soient précisées sur le contrat d'offre de crédit.

Quels sont les bons réflexes ?

Afin de limiter les projets qui tournent au cauchemar, quelques règles de bases doivent être respectées.

- Faites 2 à 3 devis pour comparer les différents coûts des travaux, ainsi que les matériaux employés
- Privilégiez les entreprises locales : cela permet de garder une proximité avec l'entreprise et de faire fonctionner une économie territoriale
- Suite à un démarchage téléphonique, n'acceptez pas la venue d'un commercial chez vous : une entreprise qui fonctionne correctement n'a pas besoin de démarcher de cette manière.
- Donnez-vous le temps de la réflexion : pas de décision hâtive (sur un salon par exemple). Il vous faut bien vérifier que l'offre corresponde à vos besoins et qu'elle soit concurrentielle. Cela demande un peu de temps !

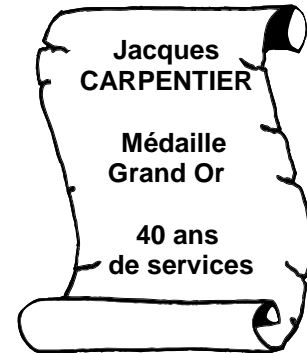
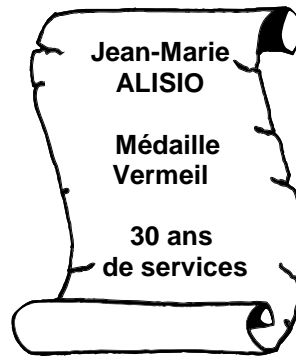
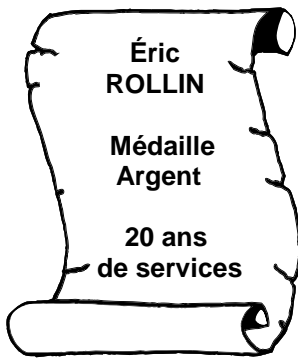
Comment exercer un recours ?

Selon les difficultés auxquelles vous êtes confrontés, vous pouvez :

- vous tourner vers une association de consommateurs agréée pour obtenir des informations ou de l'aide
- Les signaler à votre Direction Départementale de la Protection de la Population (DDPP)
- Déposer une plainte auprès du Procureur de la République du Tribunal de Grande Instance de votre domicile
- Faire une déclaration de sinistre à votre assureur, si vous êtes couvert par une assurance de protection juridique
- Faire appel à un avocat.

En conclusion, en acceptant un démarchage, vous ne mettez pas toutes les chances de votre côté pour réussir à bien votre projet de rénovation. Respectez quelques règles de bases et n'hésitez pas à vous renseigner auprès d'un service comme les Espaces Info-Énergie et les associations de consommateurs.

DES VISSOIS A L'HONNEUR



LES REMERCIEMENTS

☞ À Jean-Marie LEFEBVRE

Pour l'installation du chapiteau lors des feux de la St Jean

☞ A l'association VMV

Pour la mise à disposition de leur buvette lors des feux de la St Jean.

☞ À M. et Mme DEGEUSER

Pour le fleurissement lors des différentes cérémonies.

☞ À Frédéric ANDRIEUX

Pour le prêt de matériel lors des feux de la St Jean

☞ Participation au Téléthon

➤ Une somme de 100 € a été versée au profit du Téléthon.



☞ Opération brioche



➤ Une subvention de 100 € a été versée au profit de l'Association des Parents et Amis d'Enfants Inadaptés (APEI). L'APEI nous remercie de ce don.

LES NAISSANCES



☯	Martin MERCIER	né le 30/01/2016
☯	Émile BAILLY	né le 03/03/2016
☯	Malo CHASSAGNE	né le 04/03/2016
☯	Clément COUTURIER	né le 20/03/2016
☯	Éléonore SANTERNE	née le 21/03/2016
☯	Julia HEDIN-COREE	née le 13/07/2016
☯	Marius BOISLEUX	né le 17/09/2016

TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR

♥ Jean-Marc MAIRESSE et Carole ZWIERSKI
Mariés le 13 août 2016

♥ Denis DASSONVILLE et Nadège EMMA
Mariés le 12 novembre 2016

♥ Jean-Marie et Antonia LEFEBVRE
50 ans de mariage le 19 novembre 2016



BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS ET COMMERCANTS

Tout nouvel habitant est invité à se présenter en Mairie où un dossier complet de bienvenue avec toutes les informations et documents utiles lui sera remis.

◆ M. Kévin KONDRAT	43, rue André Mercier
◆ M.et Mme Samuel MERCIER	63, rue André Mercier
◆ M.et Mme Julien BISSON	77, rue André Mercier
◆ M. Vincent PESNEL et Anne-Laure SANTY	3, rue de Boiry
◆ Mme Aurore BOITELLE	4, rue de Boiry

- ◆ M. Thomas DEAL et Mme Chloé MICHEL 19 B, rue de Boiry
- ◆ M. et Mme Franck LAGRENÉ 13, rue de Chérisy
- ◆ Mme Justine HARMAND 24, rue de Chérisy
- ◆ Mme Sandra BALAVOINE 30, rue de Chérisy
- ◆ M. et Mme BENQUET 43 bis, rue de Chérisy
- ◆ M. et Mme Louis BOISLEUX rue de l'église
- ◆ M. ROGER et Mme STAROSTA 24, résidence la petite sensée
- ◆ M. BLONDEL et Mme CARPENTIER 1, rue 19 mars

- ◆ M. et Mme FLAMENT
- Café-presse-tabac « le Longchamp » 35, rue André Mercier
- ◆ Mme ABRAHAM
- Pharmacie 39, rue André Mercier

UNE PENSÉE POUR CEUX QUI NOUS ONT QUITTES



Monsieur François PNIAK

11/10/2016

Des pensées particulières pour

Madame Micheline BARBET.

Ses obsèques ont été célébrées le lundi 15 février 2016 à Ste Catherine les Arras. Madame BARBET est entrée au Conseil Municipal de Vis-en-Artois en 2001 jusqu'en 2014. Elle s'investit immédiatement à l'animation de notre village, en accédant à la Présidence du Comité d'Animation des fêtes. Ayant un sens profond de l'organisation des cérémonies commémoratives, patriotiques et festives ; allié à une rigueur et une ligne de conduite exemplaire, elle permit la réussite de nombreuses manifestations suscitant l'admiration et le respect de tous. Nous ne citerons qu'en exemple, la parfaite organisation de la cérémonie de baptême de la nouvelle cloche de notre Église, en présence du Secrétaire Perpétuel de l'Académie Française, Monsieur Maurice DRUON.

Monsieur Gino BRIOIS.

Ses obsèques ont été célébrées le vendredi 29 avril 2016 à Vis-en-Artois. Monsieur BRIOIS fut élu Conseiller Municipal de 2001 à 2008 et occupa la fonction d'Adjoint à la Communication, à la Jeunesse, aux Sports et à la Culture. Il exprima son profond dévouement au service des jeunes.

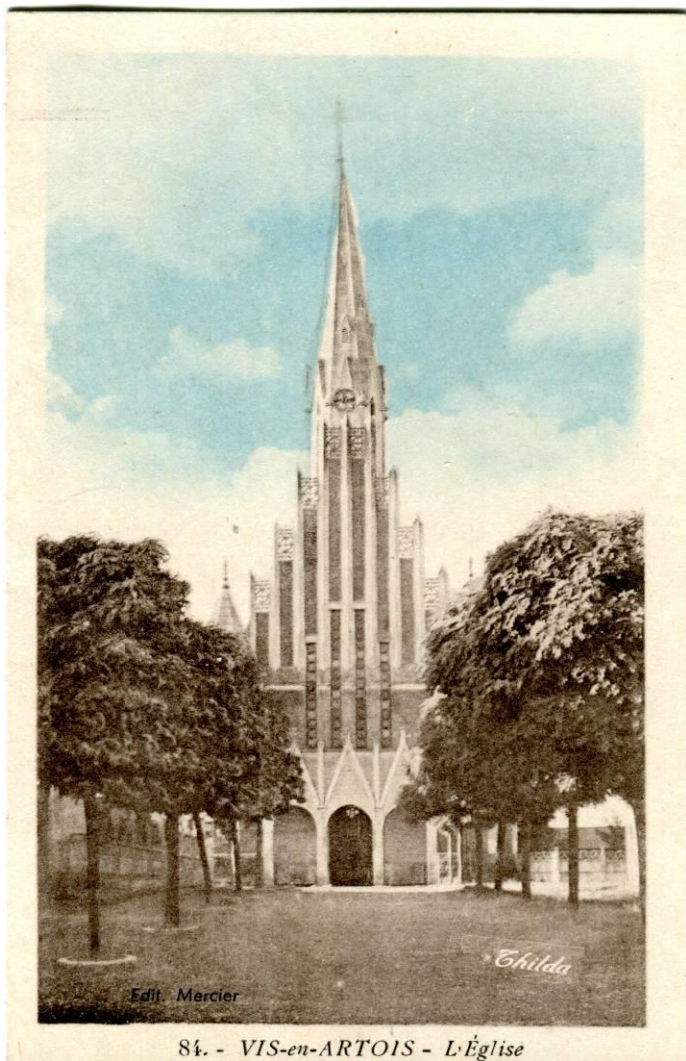
NOTRE PAGE HISTORIQUE...

Les bâtiments communaux à travers le temps ...

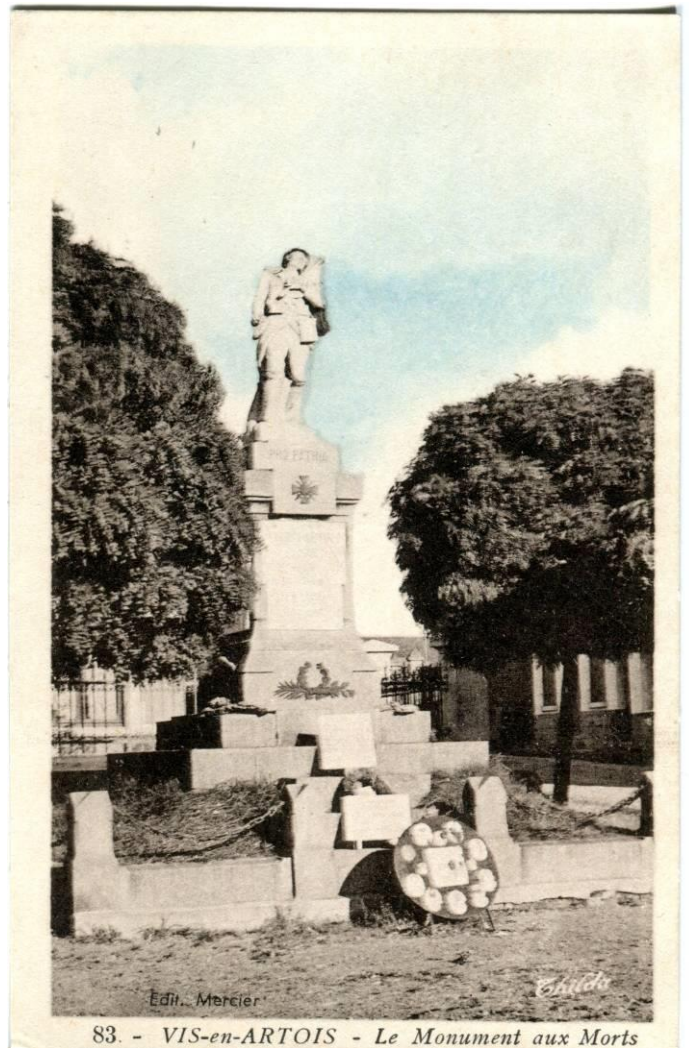




89. - VIS-en-ARTOIS - Le Cimetière Anglais



84. - VIS-en-ARTOIS - L'Église



83. - VIS-en-ARTOIS - Le Monument aux Morts

LES COMMÉMORATIONS

☞ **Dimanche 24 avril 2016 : La cérémonie du souvenir des victimes et des héros de la déportation**



Départ et recueillement devant la stèle André Mercier



Dépôt de gerbe au monument aux morts. La brigade de Croisilles représentée par l'adjudant Chef DAMBRINE et le Maréchal des logis chef SZUDRA, est venue en délégation.



☞ **Dimanche 8 mai 2016 - Cérémonie commémorative de la fin de la guerre 1939-1945**

Dépôt de gerbe de la Municipalité, M. le Maire accompagné de Mme HORN Adjointe, M. SANTY Adjoint et du Major TINCQ.



Rassemblement devant la mairie. Pour le défilé au monument aux morts,



☞ Jeudi 14 juillet 2016 – Fête Nationale



La cérémonie du 14 juillet a débuté avec son traditionnel dépôt de gerbe au monument aux morts. Puis les enfants ont déposé une gerbe confectionnée par les enfants du centre aéré.



Retour à la salle polyvalente et petite halte près des massifs de fleurs ...



De retour à la salle polyvalente, discours de Monsieur le Maire et remise des dictionnaires anglais/français aux élèves du RPI qui rentrent en 6^{ème},

- Manon GRAS
- Lola MOREL
- Romuald ROLLIN

Puis remise des diplômes aux médaillés Messieurs ALISIO, ROLLIN, THOREZ, CARPENTIER avec les honneurs du porte-drapeau Monsieur Roger AUBIN

Une nouvelle structure gonflable a été installée dans la cour de l'école et mise à la disposition des enfants et tout particulièrement pour les enfants du centre aéré.



☞ **Vendredi 11 novembre 2016 – Cérémonie de l'Armistice de 1918**



La cérémonie a débuté au Mémorial. Les délégations des deux communes ont déposé respectivement leur gerbe.

M. le Maire, accompagné de M. DUBUS Maire d'Haucourt ainsi que le Major TINCQ commandant la brigade de Vis, M. John TOMLINS, représentant du Commonwealth, M. Roger AUBIN porte-drapeau des anciens combattants de Vis en Artois, Monsieur Patrick CARON, porte-drapeau des anciens combattants d'Haucourt.



Une importante délégation fait honneur à ces valeureux soldats



Le défilé en marche vers le monument aux morts.



Dépôt de gerbe de la municipalité et celle du Commonwealth par M. le Maire, M.LADRIERE Adjoint, M. TOMLINS et le Major TINCQ.

Lecture des noms des enfants de Vis morts pour la France par Christian BOISLEUX, délégué militaire de la commune.



De retour à la salle polyvalente, discours prononcé par M. le Maire faisant référence aux sept enfants de la commune morts pour la France en 1916, il y a cent ans.

COMMÉMORATION DE LA GRANDE GUERRE

Pour la 3ème année consécutive, M. Philippe DEGROOTE, Conseiller Municipal, a retrouvé les fiches militaires des sept Vissois morts pour la France au cours de l'année 1916.

DELANNOY Henri

Ministère de la Guerre - Ministère des hommes
PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom: *Delannoy*
Prénoms: *Jean Constant*
Grade: *Maitre de 1ère classe*
Corps: *6^e Régiment d'Artillerie*
N°: *2674* en Corps - Cl. *1908*
Matricule: *1005* en Recrutement *Spécial*
Mort pour la France le: *1^{er} décembre 1916*
à: *Arras (France)*
Genre de mort: *Blessures de guerre*

Né le: *15 août 1888*
à: *Vissois (France)* Département: *Nord*

Jugement rendu le: *17 décembre 1916*
par le Tribunal de: *Arras (France)*
N° de registre d'état civil: *2061*

DERON Georges

Ministère de la Guerre - Ministère des hommes
PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom: *DERON*
Prénoms: *Georges Stanislas*
Grade: *1^{er} Lieutenant*
Corps: *8^e Régiment d'Artillerie*
N°: *1000* en Corps - Cl. *1908*
Matricule: *100* en Recrutement *Spécial*
Mort pour la France le: *24 mai 1916*
à: *Beaucourt (France)*
Genre de mort: *Blessures de guerre*

Né le: *23 avril 1881*
à: *Vissois (France)* Département: *Nord*

Jugement rendu le: *10 mai 1916*
par le Tribunal de: *Arras (France)*
N° de registre d'état civil: *1000*

DUBOIS Émile

Ministère de la Guerre - Ministère des hommes
PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom: *DUBOIS*
Prénoms: *Émile*
Grade: *Capitaine*
Corps: *4^e Régiment d'Artillerie*
N°: *1000* en Corps - Cl. *1908*
Matricule: *100* en Recrutement *Spécial*
Mort pour la France le: *30 mai 1916*
à: *Arras (France)*
Genre de mort: *Blessures de guerre*

Né le: *14 octobre 1877*
à: *Vissois (France)* Département: *Nord*

Jugement rendu le: *4 juin 1916*
par le Tribunal de: *Arras (France)*
N° de registre d'état civil: *1000*

LECHERF Moïse

Ministère de la Guerre - Ministère des hommes
PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom: *LECHERF*
Prénoms: *Moïse Augustin Joseph*
Grade: *1^{er} Lieutenant*
Corps: *1^{er} Régiment d'Infanterie*
N°: *1000* en Corps - Cl. *1908*
Matricule: *100* en Recrutement *Spécial*
Mort pour la France le: *5 mai 1916*
à: *Arras (France)*
Genre de mort: *Blessures de guerre*

Né le: *23 octobre 1875*
à: *Vissois (France)* Département: *Nord*

Jugement rendu le: *20 mai 1916*
par le Tribunal de: *Arras (France)*
N° de registre d'état civil: *1000*

MERCIER Jean-Baptiste

Ministère de la Guerre - Ministère des hommes
PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom: *MERCIER*
Prénoms: *Jean Baptiste Joseph Alexandre*
Grade: *Capitaine*
Corps: *2^e Régiment d'Infanterie*
N°: *1000* en Corps - Cl. *1908*
Matricule: *100* en Recrutement *Spécial*
Mort pour la France le: *24 mai 1916*
à: *Arras (France)*
Genre de mort: *Blessures de guerre*

Né le: *6 août 1877*
à: *Vissois (France)* Département: *Nord*

Jugement rendu le: *24 juillet 1916*
par le Tribunal de: *Arras (France)*
N° de registre d'état civil: *1000*

OLIVIER Philibert

Ministère de la Guerre - Ministère des hommes
PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom: *OLIVIER*
Prénoms: *Philibert Louis Joseph*
Grade: *Capitaine*
Corps: *6^e Régiment d'Artillerie*
N°: *1000* en Corps - Cl. *1908*
Matricule: *100* en Recrutement *Spécial*
Mort pour la France le: *11 septembre 1916*
à: *Arras (France)*
Genre de mort: *Blessures de guerre*

Né le: *2 septembre 1878*
à: *Vissois (France)* Département: *Nord*

Jugement rendu le: *11 septembre 1916*
par le Tribunal de: *Arras (France)*
N° de registre d'état civil: *1000*

VERLIN Louis

Ministère de la Guerre - Ministère des hommes
PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom: *Verlin*
Prénoms: *Louis*
Grade: *1^{er} Lieutenant*
Corps: *5^e Régiment d'Artillerie*
N°: *1000* en Corps - Cl. *1908*
Matricule: *100* en Recrutement *Spécial*
Mort pour la France le: *24 mai 1916*
à: *Arras (France)*
Genre de mort: *Blessures de guerre*

Né le: *14 mai 1877*
à: *Vissois (France)* Département: *Nord*

Jugement rendu le: *11 septembre 1916*
par le Tribunal de: *Arras (France)*
N° de registre d'état civil: *1000*

Les manifestations organisées par la commune et les associations dans notre village.

☞ **Dimanche 17 janvier 2016 : présentation des vœux du Maire**



En présence du Conseil Municipal, des élus des communes voisines, des autorités civiles et militaires, Monsieur le Maire présente ses vœux à la population vissoise. Lors de cette cérémonie, M. Jean-Jacques COTTEL, Député, présente à son tour ses vœux.



Allocution de M. Pierre GEORGET, Président de la Communauté de Communes OSARTIS-MARQUION



M. le Maire met à l'honneur les forces de l'ordre et tout particulièrement la gendarmerie, qui ont fait preuve de bravoures au cours des dramatiques attentats.



De nombreux Vissois et amis des villages voisins se sont retrouvés.



Les « Anciens » de la commune, toujours présents !

Dimanche 20 mars 2016 : Repas des aînés.



De nouveau les séniors se sont retrouvés pour le traditionnel repas des aînés.



Attentifs à la présentation de cette journée par M. le Maire



Une nouvelle fois, Roger a concocté un succulent repas.



L'équipe municipale au fourneau et à la vaisselle ! Roger veille au bon déroulement de cette journée



La doyenne et le doyen de l'assemblée ont été honorés, Mme Aurélienne ADAM et M. Louis BAUDRIN

☞ Lundi 28 mars 2016 : Chasse à l'œuf !

Les enfants de la commune sont venus nombreux pour la traditionnelle chasse à l'œuf, cette fois-ci dans la cour de récréation de l'école à cause du mauvais temps.



☞ Dimanche 22 mai 2016 : Paris-Arras



Sous une pluie battante et après le passage de la caravane publicitaire, les coureurs ont traversé la rue de Chérisy.

☞ Samedi 4 juin 2016 : Vide-grenier



Ce vide-grenier a attiré un public nombreux venu de toute la région



Restauration sur place et une équipe municipale au service...

☞ Dimanche 5 et lundi 6 juin 2016 : la ducasse....

Les tours de manèges gratuits pour les enfants sont venus clôturer le week-end de la ducasse.



Toujours autant d'enthousiasme, de rires, de joies tant sur le petit manège que sur les auto-tamponneuses



☞ Samedi 18 juin 2016 – Les feux de la Saint Jean

Malgré un temps pluvieux et froid qui a obligé de changer de site au dernier instant, de nombreux Vissoises et Vissois sont venus au barbecue géant proposé par les membres du Comité des Fêtes et de la Municipalité.

Des promenades en calèche ont été organisées pour attendre l'embrasement du bûcher. Une animation était assurée.



L'équipe municipale s'organise pour assurer le service au moment du barbecue,



Des promenades en poneys ont été organisées pour attendre l'embrasement du bûcher.



Cracheurs de feu



L'embrasement du bûcher a réchauffé le public...

☞ Mercredi 26 octobre 2016 – Découvrez le Prato



En partenariat avec Osartis, un stage théâtral de 3 jours a été proposé aux enfants par les acteurs du Théâtre du Prato de Lille.

Les enfants ont restitué leurs apprentissages avant la représentation théâtrale « les aventures de Mme Mygalote » par le Théâtre du Prato de Lille

☞ Dimanche 11 décembre 2016 - Arbre de Noël

De nombreux enfants et parents ont assisté au spectacle des clowns, Pipo et Bozoo.



Vive participation des enfants au spectacle...



En attendant le Père Noël, les enfants chantent et font une farandole ...

Puis arrivée du Père Noël

Père Noël et Mère Noël ont distribué les cadeaux offerts par la Municipalité, aux enfants de la commune quel que soit le lieu de leur scolarité.



☞ Samedi 17 décembre 2016 – Colis des aînés

Les Conseillers Municipaux et les Membres du CCAS ont distribué aux aînés, le traditionnel colis de Noël.

En présence de M. le Maire, ils se sont rendus chez Madame Andréas ETIENNE qui fêtait ce jour là ses 96 ans !

Des coffrets gourmands et 75 colis ont été offerts à l'ensemble des bénéficiaires à partir de 65 ans.



CALENDRIER DES FETES

CEREMONIES - MANIFESTATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES PREVUES EN 2017

DATES	MANIFESTATIONS	LIEUX	ORGANISEES PAR
JANVIER 2017			
Samedi 14 janvier	Vœux VMV - Soirée jeux	Salle VMV	VMV
Dimanche 15 janvier	Cérémonie de présentation des vœux	Salle polyvalente	Municipalité
Samedi 21 janvier	AG - section Porcelaine	Salle VMV	VMV
FEVRIER 2017			
Vendredi 17 février	AG - section Marche	Salle VMV	VMV
Vendredi 24 février	Soirée jeux et crêpes	Salle VMV	VMV
MARS 2017			
Dimanche 05 mars	Repas dansant - section Marche	Salle polyvalente	VMV
Dimanche 12 mars	Randonnée vélo et VTT - Marche	Salle polyvalente	VMV
Dimanche 19 mars	Repas des aînés	Salle polyvalente	Municipalité Comité des fêtes
AVRIL 2017			
Lundi 17 avril	Chasse à l'œuf	Espaces verts autour de l'église	Municipalité et Comité des Fêtes
Dimanche 23 avril	Élection présidentielle 1 ^{er} tour	Salle polyvalente	
Samedi 29 avril	Assemblée générale	Salle polyvalente	VMV
Dimanche 30 avril	Cérémonie du souvenir des déportés	Stèle André Mercier Monument aux Morts	Municipalité
MAI 2017			
Vendredi 5 mai	Marche nocturne	Salle VMV	VMV
Dimanche 7 mai	Élection présidentielle 2 ^{ème} tour	Salle polyvalente	
lundi 8 mai	Cérémonie commémorative fin de guerre 1939 - 1945	Monument aux Morts	Municipalité
Du 25 au 28 mai	Ascension du Mont Ventoux - section Vélo		VMV
JUIN 2017			
Samedi 3 juin	Vide grenier.	Rue de l'église, du 19 mars, de Verdun.	Municipalité et Comité des Fêtes
Dimanche 4 juin	Spectacle 18h00 + restauration	Salle polyvalente	Municipalité et Comité des Fêtes
Lundi 5 juin	Fêtes foraines - tours de manège gratuits pour les enfants	Place Jules Viseur	Municipalité et Comité des Fêtes
Du 5 au 11 juin	Séjour VMV	LA MANCHE	VMV
Dimanche 11 juin	Élection législative - 1 ^{er} tour	Salle polyvalente	
Vendredi 16 juin	Journée marche parcours	Salle VMV	VMV
Samedi 17 juin	Feux de la Saint-Jean	Anciennes sablières	Municipalité et Comité des Fêtes
Dimanche 18 juin	Élection législative - 2 ^{ème} tour	Salle polyvalente	

JUILLET 2017

Juillet	Centre de loisirs	Salle polyvalente - écoles	Municipalité
Vendredi 14 juillet	Cérémonie Commémorative	Monument aux Morts Place Jules Viseur	Municipalité et Comité des Fêtes
Vendredi 14 juillet	Pique nique	Salle VMV	VMV
Samedi 22 juillet	Brocante semi-nocturne	ARRAS	VMV

AOUT 2017

Dimanche 27 août	Marche pour Haïti - animation	Salle polyvalente	Municipalité et Comité des Fêtes
-------------------------	-------------------------------	-------------------	-------------------------------------

SEPTEMBRE 2017

Du 5 au 7 septembre	Sortie marche		VMV
Samedi 16 septembre	Soirée cabaret	Salle polyvalente	Foyer rural

OCTOBRE 2017

Dimanche 15 octobre	Repas dansant	Salle polyvalente	VMV
Samedi 28 octobre	Bal Folk	Salle polyvalente	Municipalité et Comité des Fêtes

NOVEMBRE 2017

Samedi 4 novembre au Dimanche 5 novembre	Exposition vente peinture porcelaine	Salle VMV	VMV
Samedi 11 novembre	Cérémonie Commémorative de l'Armistice de 1918	Monument aux Morts	Municipalité
jeudi 16 novembre	Soirée beaujolais	Salle VMV	VMV
Dimanche 19 novembre	AG section Cyclo	Salle VMV	VMV

DECEMBRE 2017

Lundi 4 décembre	Réunion des associations	Salle polyvalente	Municipalité
Vendredi 8 décembre	Soirée crêpes	Salle VMV	VMV
Dimanche 10 décembre	Arbre de Noël	Salle polyvalente	Municipalité
Samedi 16 décembre	Colis des aînés	Commune	Municipalité et CCAS